

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Daniel Chabot, directeur général et greffier adjoint de la Ville de La Pocatière, que le budget de la Ville de La Pocatière pour l'exercice financier 2018 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, qui aura lieu **le lundi 18 décembre 2017, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de La Pocatière, au 412, 9^e Rue, La Pocatière.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à La Pocatière ce 1^{er} décembre 2017

Daniel Chabot, directeur général
Greffier adjoint